



ASSOCIATION DES HISTORIENS DES FACULTÉS DE DROIT

CONCOURS DE THÈSES

Un concours est ouvert par l'Association des Historiens des Facultés de droit pour attribuer un **Prix de thèse de doctorat en droit, sciences politiques, sciences économiques ou de sciences de gestion, de caractère historique.**

Sont admis à concourir les docteur(e)s dont la thèse a été soutenue au cours des années civiles 2023 ou 2024.

L'Assemblée générale de l'Association proclamera les résultats au mois d'octobre 2025, sur le rapport d'un jury composé de :

Monsieur le Professeur Cédric GLINEUR (Université de Picardie - Jules-Verne),
Président,

Madame le Professeur Monica CARDILLO (Nantes Université),

Monsieur le Professeur Raphaël ECKERT (Université de Strasbourg),

Monsieur le Professeur Xavier PRÉVOST (Université de Bordeaux).

Le **premier Prix** comporte une dotation de **4 000 €** affectée au paiement des frais d'édition de la thèse qui doit être *réalisée dans un délai de quatre ans* à compter de la date de la proclamation des résultats.

Les autres récompenses éventuelles sont de caractère honorifique.

Les candidates et candidats doivent, dans un premier temps, faire parvenir au Professeur Cédric GLINEUR un exemplaire de leur thèse accompagné du rapport de soutenance, le tout sous forme électronique, à l'adresse suivante :

cedric.glineur@u-picardie.fr

La date limite d'envoi est fixée au lundi 31 mars 2025.

Dans un second temps, chaque candidate et candidat adressera une version papier au rapporteur qui lui sera désigné(e).

Les thèses envoyées ne seront pas restituées mais remises aux bibliothèques d'histoire du droit des Facultés dont relèvent les membres du jury.

Le Président,
Anthony MERGEY

Le Secrétaire général,
Mathieu CHAPTAL